

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bertrand, 23 avril 1864

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

8 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)

Collation8 p.(170r, 171r, 172v, 173r, 174r, 175v, 176r, 177v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bertrand, 23 avril 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/43102>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [23 avril 1864](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Bertrand \[Charleville\]](#)

Description

Résumé Sur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin. Jean-Baptiste André Godin adresse à Bertrand des brevets ainsi que deux certificats d'addition. Il évoque la santé de Dureteste, qui s'est améliorée. Godin explique à Bertrand que c'est parce que Corneau frères copiaient certains de ses modèles récents qu'il leur a demandé pourquoi ils se disaient brevetés pour les calorifères à foyer en forme de seau mobile. Il fait un historique détaillé de ses recherches sur le brevet de Corneau frères pour établir que les dispositions dont ils se prétendent les inventeurs ont été mises en œuvre depuis longtemps dans le Nord et en Belgique, et il analyse les brevets de Corneau frères au regard des lois sur les brevets.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Appareils de cuisson](#), [Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Santé](#)

Personnes citées

- [Corneau frères](#)
- [Dureteste \[monsieur\]](#)
- [Haunet, Émile](#)
- [Joly et Cie](#)

Lieux cités

- [Belgique](#)
- [Nord \(France\)](#)
- [Reims \(Marne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 29 aout 1464

Monsieur Bostrand

je vous adresse aujouare pour les brevets
et les dmes artificiato s'advention dont vous
me faites la demande. jai appris a me
faire le ristablissemant de la dent de
M Dardeth. cela cost une suasion
d'appeller votre attention sur le terrain
que je trouve le plus uniforme a ma
guise dans le dbat que Mme cornier
ont souleve avec moi. je vous l'ai déjà
dit il n'est pas dans mes habitudes de priver
chez mes concurrens un alimant a mon
industrie par il me beaucoup pille depuis
20 ans mais par temps ars laisse aux autres
leurs modiles et n'est qu'en voyant copier
directement par ce Mme des objets tout
revelo que je voulais de produire sans
le avoir fait brevetter que jai en possession
de me demander un marche j'ai re
steu de quer il de disent brevets
pour le certificat a faire en forme
de sacre mobilie

je fai consulter a plusieurs reprises au
barreau des brevets inventeur ou ne repairent
convenablement pas de brevet. me disent
que brenot me fait dans un temps perdu
de certificat et sachant que brenot ne

avant traité pour leur faire ad-
resser bonnes qui avait fabriqué
je m'avisais de faire confection le buste
de marbre blanc que me fut connaît-
que n'a pas connu l'institution des
le marbre fabriqué par les Corinnes off-
fert marbre n'étant d'autre que le marbre
fabriqué en soi depuis longtemps par poly-
pour lequel je ne savais aussi brûlé
je fis ensuite venir pourquon poly lui même
me pourvoit pas les Corinnes il me fut
répondue que c'était parce que le buste
poly avait plusieurs cas de réfraction

je m'eus alors pas pourquon on laissait
profiter aux les Corinnes de cette institution
que aurai même espérée de douter que
n'aient pas touché je me mis donc à
faire le buste à fonder en bronze en
en perfectionnant toutefois considérablement
le mode de fabrication ce qui me permit
de le fabriquer dans de bonnes conditions
quand les Corinnes étaient mis à fabriquer
mes bras et quand ils avaient toutes
qu'ils allaient faire les missives de Génie
si partis par savoir qu'ils avaient la
possibilité d'être brûlés brûlement je ne
leur aurais même pas laissé la satisfaction
de me faire un prius, car leur bras mobil
conique ne mitait pas réussir et est le
seul point qui a quelque apparence
de pouvoir être soutenu le poing mobil

et fait agir plus de 30 ans dans le mond
et en Allemagne et aussi en France ou de
vaut pas des dépenses qui leur faitent il
faillt a ce sujet prendre le route ou de
matinances il va soit une de l'ordre de
route dans la sens car le bâtimens a changer
pour toucher la fourni en plus dans le caudrier
des fabricants les enveloppes quies a jure
ne sont pas moins amicables que leurs acriples
sont a faire servir de bâtimens et cest a faire
on le fait ainsi en tout temps q'il fuit en
route pour priser un dessin d'un bâtimen
qui fait aussi toujours q'il les bâtimens mobiles
que j'envie au papa au papa le papa
a toutes bâtimens mais cest different un
jour de ce qui n'reste q'il fuit q'il
souvenir donc pas leur contenter est bâtimens
q'il doivent regulierement fait bâtimen il fuit
necessaire plus de temps q'il fuit la me faire
soit par bâtimens de temps q'il fuit q'il
importe de servir ou ils pourraient a faire
des bâtimens il suffit que bâtimen q'il fuit
suffisent les consequens cest donc papa
pour moi moins un bâtimen q'il contrefasse
quand question de bâtimen il fuit

la loi de 1863 donne a l'instituteur
le privilége de ce qui fait bâtimen de un
instituteur et des applications qui in
doile son bâtimen de route du 8 de octobre

les brevets devant pour le droit d'auteur mais aussi
 rapportant aux brevets en filigrane ou en encre
 rest à brevet de 1860 pour l'appareil
 Les plus perfectionnements dans lesquels nous croyons
 son titre est un charrue améliorée que
 me dit mon père que quand il a pris un
 brevet il ne savait pas si quel brevet il prenait
 mais le brevet n'indique pas la date dans laquelle
 on a acquis ce n'importe pas pour l'enveloppe que je prends
 pour la ventilation il parle de certains que
 son autre et que son forme pour laisser
 passer l'air dans le nez peut y admettre la
 la meilleure invention et bien qui ressemble
 à nos aérospires puisque la fumée de la cigarette
 pourrait même sortir par les mêmes ouvertures
 la loi assure en outre au brevet le droit
 d'appositer à l'invention qu'il a fait dans
 des changements des additions pour lesquels
 il peut prendre des artifices mais ces artifices
 valables en ce qui concerne les changements
 faits à l'invention ^{précédente}. Il ne peut faire tel que
 un privilégié réservé pour les applications relatives
 de ces artifices qui sera titulaire un sujet
 étranger au brevet précédent. Ce droit ne
 peut être exercé que par un brevet mentionné
 devant la direction qu'il ne est
 une application de ce brevet mobile ou
 que des modifications d'un sujet précédent
 et concernant tout ce brevet précédent

suiv a ma lettre du 29 aout
1662

a leur tour qu'ils vont demander
un certificat que pour appuyer la
circulation d'air et la buvette mobile aussi
a leur usage une calorifère faisant l'objet du brevet
de 1657. que qu'ils n'avaient pas le droit
de l'appuyer privatisément à de autres
objets. cela détruisoit la sécurité
de ceux qui n'étaient pas suffisant pour
que que la buvette ne fasse pas partie
du brevet primitif la régularité exigeait
donc un certificat d'addition signé du
brevet de calorifère. si le calorifère eut
été susceptible d'en recevoir l'appuyation
mais n'étant pas les fermes ont
 pris un brevet signé leur ^{parti} par le marquis
brevet qu'ils avaient obtenu par un avocat
et sans avis de paix avec monsieur
l'ordre que ils imaginent de dire qu'ils
perfectionnaient leur calorifère en 1659
Ils qu'ils en avaient toutes les dispositions
a qui était bien aise que une avocat n'eût
en disant cela ils donnerait la description
de leur calorifère qui échelot
tous autre chose que le calorifère poly qu'ils a-
vient à faire en fait tandis que poly
le faisait en fait pourquoi ont ils agi ainsi
peut que le calorifère devenu à tout a point
avait fait n'est pas susceptible de faire l'objet
d'une exploitation industrielle aussi pour que le
droit

est plus facile à donner dans la con-
versation il prend un petit déjeuner
au bout de la matinée à l'heure
il s'apprête à manger mais il
se arrête pour écrire sa nouvelle
calendrier tout entier et prend ainsi
une à écrire les vœux et à une
des embarras des personnes qui pensaient
qu'il me fasse payer à propos de faire ce
que le calendrier fait il faut que
l'on fasse

il est vrai que le tout ayant pas
échappé à la tête il n'a pas tant de
pas faire la bise que j'aurai et que
raison de la parfaire de la moyen personne
ne se serait assis à la table pour
ula soit ~~qu'il~~ son maître pas obligé
faire la bise mobil pour faire un calendrier
par exemple au bout pris pour être
le chose est été avec une fois d'une fois
sans aucun fruit et la présentation a un droit
privatif pour cela est alors trop contestable
est pourquoi il est impossible la bise mobil
de cette façon qui l'on fera à moins long
et des vêtements penses à faire que l'on a
toujours fait dans les appariements spécialement
d'intérieur au chauffage de quoi sont portés
dans un hôtel, est pourquoi au contraire il
mis un vêtement de leur faire un calendrier
poly

ans la ma letter du 29 aout

Ils avaient pris un bruit pour et
refaire la construction dans importance
Ils avaient au moins de leur quoi leur
construction ressemblent, leur bruit est et
regulier et il n'y eut pas de surprise
pour les tiers, quand j'ai fait venir les ave
bruits d'indication pour savoir a quelle
les frères cornuau étaient brûlés pour un
salvage ou ne mourraient pas seuls que
les frères cornuau n'étaient pas brûlés qui
ne figuraient en rien une brûlure des cataractes
et quand on rappelait que aucun brûlé
n'eût effectué un sauvage de Roivins qui apparten
tait peut être que carmen frère astur
échelle, j'ai fait venir le bruit de cataracte
brûlé de leur sauvage l'indication ne était
réfutable et avait été régulièrement pris par
ce qu'ils étaient brûlés pour le sauvage
brûlé et puissé j'ai prendre comme cause
leur droit et reproché leur petite buse mobile
que je trouve mauvaise aujourd'hui et que
je ne ferai plus faire malgré le droit que
je maintiens de pouvoir le faire, mais
ils en ont agi autrement, ils ont mis au
sauvage d'indication a un missionnaire dont un
salvage qui avait donné cela, le soin ou
tout au contraire ai surpris le soin tout que
chacun puisse facilement le renseigner pour
ne pas tomber dans la contrefaçon. Telle fut
la cause aussi des deux brûlés 30 des ménages
qui ainsi renonçaient par ce que leur état

la Vace mais aussi pour que les titres
des brevets ne puissent plus être reconnus
que chaque a le droit de faire pour prendre
un meubles de ce qui est breveté ou de ce qui
ne l'est pas et le fait de faire 23

Il revient à monsieur Diderot pour moi que les
propositions concernant l'État sont insoutenables. vous
me faites bien remarquer que par des articles
de langage : il peut évidemment que l'insinuer et
l'adopter est une chose et enfin chose
comme on pourrait dire qu'un certain et
la même chose qu'un armement qu'un décret
et la même chose qu'un conseil pour que
les deux et toutes ont des forces et des titres mais
un tribunal ou jugeable de semblables réclamations
une réclamation et une autre devant à faire la
réclamante à faire venir les témoins le juge et les
témoins un réclameur est une autre personne
différente du réclamant et on a vu la de ces deux
qui peuvent qu'ils brûlent tous les deux de combattre
mais à ce titre une personne serait la même
chose qu'un réclameur puisqu'il va brûler aussi
entre chose appellée votre attention sur
la régularité de la réunion faite par l'assemblée
à Cormeilles il y a une irrégularité telle que
les brevets au ministère qui est difficile de ne
pas admettre que la réunion est irrégulière
je vous prie de bien examiner cela

Deuxième auteur mal bien parfaites volontés
Mais je vous ai adressé 3 rapports de brevets
et puis dans cette 3 ème de l'assassinat
une lettre de l'Assemblée de Vendôme
en griseur de réclameur abusif.